

Vente Lequime

- (+ 1830) — Artan, Le Brise-lames
 (+ 1891) — Agreessens, La Femme au Gant.
 (+ 1893) — Baron, Les Pruyères-Dunes.
 (+ 1886) — Monticelli, Automne.
 (+ 1806) — Stevens, Le musicien malade.

Don Morren.

Stobbaerts: Vieille cuisine : acquis à la vente Lequime
 Stobbaerts: Fourneau et Pout, id

+ ✓
 Frederic Leon (ins. 4309)
 depuis sur le fonds de
 l'administration de
 Beauv. Ant

not
 22/04/84.

Bruxelles, le 23 avril 1921.

M. de

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que nous avons pu nous faire adjudger hier à la vente de la collection Lequime (galerie Giroux, Bruxelles) les tableaux suivants que la Section d'Art Moderne avait estimé désirables pour nos collections :

N° du catalogue	1.	Agneessens	: La Femme au Gant	à 12.500 francs,
"	2.	Artan	: Le Brise-Lames	à 35.000 "
"	4.	Baren	: Dunes (Bruyère)	à 3.400 "
"	40.	Monticelli	: Paysage et Figures	26.000 "
"	46.	A. Stevens	: Le Musicien malade	9.000 "

Ces prix ne comprennent pas les frais (10 %).

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de vouloir bien approuver ces acquisitions.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Jules DESTREE,
Ministre des Sciences et des Arts,

BRUXELLES.

Bruxelles, le 25 avril 1921.

Monsieur,

En attendant que j'aie le plaisir de pouvoir vous remercier au nom de la Commission directrice du Musée, je vous adresse mes vifs remerciements personnels, pour avoir bien voulu être notre représentant à la vente de la collection Lequime.

Croyez bien, Monsieur, à mes sentiments distingués et très reconnaissants.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur albert WARNANT,

51 rue de la Concorde

BRUXELLES.

Monsieur Tiers - Directeur
Conservateur en Chef du
Musée Royal des Beaux arts

Bruxelles.

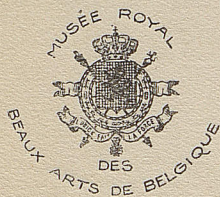
Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du
25^e et de vous en remercier de tout faire savoir que j'ai été
très heureux de vous être utile en vous représentant à la
vente de la Collection Lequière.

Très agréablement, Monsieur, l'expression de mes sentiments
les plus distingués,

Albert Arnould

27 avril 1921.



CABINET
DU CONSERVATEUR EN CHEF

Bruxelles, le 12 mai 1921 192

Monsieur le Notaire.

*alliance
affaire*

A la suite de la visite que nous a faite
M. Lequime nous avons l'honneur de vous faire
savoir que le Musée des Beaux-Arts a acquis
à la vente de la collection Lequime:

Agneessens	12.500 frs
Artan	35.000 frs
Baron	3.400 frs
Monticelli	26.000 frs
Stevens	<u>9.000 frs</u>
	85.900
10 %	<u>8.590 frs</u>
	94.490 frs.

Veuillez nous faire parvenir en triple exem-
plaire un relevé de ces acquisitions, certifié
sincère et conforme à la somme sus indiquée.

A. Le Cocq
NOTAIRE
RUE D'ARLON, 16
IXELLES

TÉLÉPHONE :
LINTHOUT 289

M. Depierre

répondre à l'acte
après le
ministère

Lucas le 27 mai 1921

chronique,

à la vente publique du 22 avril dernier en
la Salle Giroux et suivant procès verbal de
mon ministère, les musées Royaux se sont
rendus acquéreurs des tableaux ci après dési-
gnés aux prix dont l'indication suit savoir :

1. Agreessens la femme au quart	12.500
2. Anton Le brise lames	32.000
4. Baron Oumes	3.400
40. Monticelli Paysage et figures	26.000
46. Alfred Stevens la musicienne malade	9.000
Ensemble	85.900. "
frain 10%	8.590
Total	94.490

Jusqu'à ce jour monsieur Leguime
n'a aucune confirmation officielle de
ces achats, tandis que d'après les conditions
du cahier des charges le paiement du
prix et des frais auraient dû être effectués
comptant.

Je vous prie donc de vouloir bien m'

A. de Cocq

envoyer une pièce confirmant ces achats
et les prix y relatifs en me disant quand
et comment l'import en sera payé. Ce
paiement pourrait être effectué en prin-
cipal et accessoires au mains de
M^r Lequime.

Après, Monsieur, l'expression de
mes sentiments bien distingués.

M^r de Cocq

Monsieur Fierens. Gardet
conservateur en chef de musées
Royaux, place du musée

2

Bruxelles, le 29 mai 1921.

Monsieur le Notaire,

Monsieur Fierens-Devaert, conservateur en chef du Musée me prie de vous faire savoir, en réponse à votre lettre du 25 mai dernier, qu'immédiatement après la vente nous avons informé M. le Ministre de nos acquisitions. Dès que l'approbation ministérielle nous parviendra - ce qui ne saurait plus tarder - nous ferons liquider le montant global de la dépense, soit frs.94.490.- A cet effet veuillez nous faire parvenir en triple exemplaire le relevé tel que vous l'avez établi dans votre lettre précitée en le certifiant conforme à la somme de nonante-quatre mille quatre cent nonante francs.

Veillez agréer, Monsieur le Notaire, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur A. DE COCK,
Notaire,
rue d'Arlon, 16
LYELLES.

Doit la commission des Musées Royaux de Belgique au
Notaire Le Cocq, à Ixelles, du chef d'achats à la vente pu-
blique du 22 avril 1921, faite à la requête de Monsieur Geor-
ges LEQUIME, savoir:

1. Agnessens, La femme au gant	12.500.--
2. Artan - Le brise Lames	35.000.--
3. Baron - Dunes	3.400.--
4. Monticelli - Paysage et figures	26.000.--
5. Alfred Stevens, - Le musicien malade.	9.000.--

ensemble	85.900.--

Frais 10 %	8.590.--

Total fus	94.490.--

Certifié sincère et véritable
Ixelles, le 8 juin 1921

Le Cocq

LE COCQ APPROUVE:
NOTAIRE
16, RUE D'ARLON, 16 Conservateur en Chef,
IXELLES
Tél. L. 289 - Compte Ch. P. 38513 *Ricard - Gevaert*

A. Le Cocq
NOTAIRE
RUE D'ARLON, 16
IXELLES

TÉLÉPHONE :
LINTHOUT 289

Luçon, le 8 juin 1921

Monsieur,

Comme suite à la lettre que m'a
écrite Monsieur Bantier sous la date
du 29 mai, j'ai l'avantage de
vous adresser, sous ce pli, le compte
en triple original certifié sincère
et véritable des achats de tableaux
faits par la commission des musées
à la vente publique faite à la
requête de Monsieur G. Lequime.

Agitez, Monsieur, l'expression de
mes sentiments distingués.

clécon

amépe

Monsieur Fierens. Gevaert
conservateur en chef
des musées Royaux
place du musée
et

8-6-21

Cher ami

Il y a séance de Commission d'Art Moderne
lundi prochain. Nous n'avons pas encore reçu l'appro-
bation ministérielle des achats faits à la vente
Léquime, alors que ceux faits après, à la vente Wil-
lems ont déjà été approuvés. Ne pourriez vous
faire vérifier le dossier et éventuellement faire
activer l'envoi de la lettre ministérielle.

Votre bien dévoué.

J. Desmet

Cher ami, le projet
de lettre rédigé par M. le D. G. Verlant, est soumis
à M. le Ministre.

Bien à vous

Huis

16.6.21

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

Indicateur N° 32737/25e.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 10 Juin 1921, 192

17 juin 21

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 23 avril, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'acquisition des cinq tableaux que le Musée a acquis à la vente Lequime est approuvée.

De mon côté, j'ai acquis sur les fonds de l'administration des Beaux-Arts le Tisserand de M. Léon Frédéric, tableau qui avait paru désirable à la section d'Art Moderne de la Commission du Musée. Me conformant également aux indications de celle-ci, j'ai cherché à obtenir certaines études de Jan Stobbaerts. M. Georges Morren, artiste peintre et Madame Georges Morren, ont bien voulu offrir au Musée celle qui avait spécialement attiré l'attention dans la délibération qui a précédé la vente, la Vieille cuisine, et en céder à l'Etat une autre, Tonneau et Pont, acquise par eux.

Je vous prie d'assurer le placement dans les galeries du Musée des huit ouvrages mentionnés ci-dessus.

Le Ministre.

à Monsieur le Conservateur en chef
du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.
Bruxelles.

· MUSEE ROYAL ·
· DES BEAUX ARTS ·
· DE BELGIQUE ·

Bruxelles 17 juin 1921

· CABINET DU ·
· CONSERVATEUR ·
· EN CHEF ·

URGENT.

Monsieur le Ministre.

Comme suite à votre lettre du 10 juin dr n°32737/25^e
j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire liqui-
der au profit du notaire LeCocq le montant de la déclara-
tion ci-jointe en double exemplaire du chef d'achat *en*
~~la~~ vente publique de ^Ttableaux de la collection Lequime —

Le Conservateur en chef.

A Monsieur le Ministre
des Sciences et des Arts.

·MUSEE ROYAL·
·DES BEAUX-ARTS·
·DE BELGIQUE·

·CABINET DU·
·CONSERVATEUR·
·EN CHEF·

Bruxelles, le 17 juin 1921.

297-27-252
Usi m. l. au
de Moeren
28 R. manant

Monsieur le Ministre,

J'ai bien reçu votre lettre N° 32737/25^e du 10 juin
courant, Administration des Beaux-Arts, concernant les tableaux
de la vente Lequime et destinés au Musée de Bruxelles. Nous
allons en assurer le placement dans nos galeries. Veuillez, à
cette fin, avoir l'obligeance de nous faire savoir comment nous
pouvons agir pour entrer en possession des deux esquisses de Jan
Stobbaerts, Vieille Cuisine et Tonneau et Pont.

Le Conservateur en chef,

Pierre Gevaert

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

5 rue Beyaert,

BRUXELLES.

Bruxelles, le 17 juin 1921.

Monsieur le Ministre,

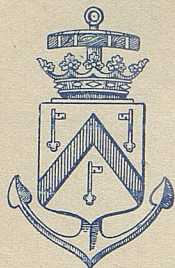
J'ai bien reçu votre lettre N° 32737/25^e du 10 juin courant, Administration des Beaux-Arts, concernant les tableaux de la vente Lequime et destinés au Musée de Bruxelles. Nous allons en assurer le placement dans nos galeries. Veuillez, à cette fin, avoir l'obligeance de nous faire savoir comment nous pouvons agir pour entrer en possession des deux esquisses de Jan Stobbaerts, Vieille Cuisine et Tonneau et Pont.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,

3 rue Beyaert,

BRUXELLES.



SALON DE
CORRESPONDANCE

KURSAAL D'OSTENDE

adresse

Hotel Marcon

Rue Royale 70

Ostende

Le 19 juin 1921

Cher Monsieur,

Votre aimable
carte m'a été transmise
à Ostende et je vous remercie
beaucoup de ce que vous
m'appelez. Je vous suis
très obligé, aussi, de vouloir
bien faire diligence pour
le prompt règlement de
l'achat.

La lettre de Monsieur
Fierens Gevaert m'a été envoyée
ici, il y a quelques jours déjà.
Ce sera avec plaisir que
je verrai exposés au musée, les

études de Heymans auxquelles
il fait allusion.

Je vous salue cordialement
la main

Georges Heymann

Bruxelles, le 24 juin, 1921.

Monsieur Morren,

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts vient de nous faire savoir que vous avez bien voulu offrir en don au Musée l'esquisse de Jan Stobbaerts, la Vieille Cuisine, qui a figuré à la vente Lequime et céder à l'Etat une autre esquisse du même artiste, Tonneau et Pont, acquise également par vous à la susdite vente.

Nous vous en exprimons notre profonde gratitude et vous serions obligés de nous dire quand et comment il nous sera possible d'entrer en possession de ces deux oeuvres.

Veillez agréer, Monsieur, avec nos meilleurs remerciements, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur Georges Morren,

Rue du Monastère 44

Bruxelles.

27 juin 1921.

J.C. A. M.

Monsieur Tierens-Gevaert.

Conservateur en chef du
Musée Royal des B.-A. de
Belgique.

Bruxelles.

Monsieur.

Je suis fort honoré, au lieu
de votre estimée lettre du 24^e que
le Musée de Bruxelles ne soit pas
en possession des deux chefs de
Hobbaerts : « la vieille cuisinière et
Torneau et Pont ».

Après le lendemain de la vente
legitime, j'ai fait remettre à
Monsieur Verlaet, directeur
des B.-A. une lettre, lui exprimant
les intentions de Madame Morey,

et les miens, au sujet de deux
tableaux en question. Cette lettre
renfermait, en outre, un chèque
de frs 3200.- au nom de Monsieur
Giroux, directeur de la route
Leguime, à tirer sur la Banque
d'Anvers en paiement de l'acquisition
: "la vieille cuisine" -

Je ne me suis autrement soucié
de ces deux oeuvres, qui n'ont eu
aucun moment été déposés chez
lui, comptant que l'affaire,
d'ordinaire, se réglerait entre la
direction de B. A et M^r Giroux.
Monsieur Giroux, ou Monsieur
Verlant lui-même, sur les
héritiers Leguime son conseil-
querent vraisemblablement et

vous ferait la remise de ces deux
estampes.

Après, Monsieur, l'expression
deux sentiments bien distin-
gués.

Jorge Moreno.

28 rue du Monastère
Bruxelles.

Jesens -
Dupireux -

A. Le Cocq

NOTAIRE

RUE D'ARLON, 16

IXELLES

TÉLÉPHONE :

LINTHOUT 289

CHÈQUES POSTAUX 38.513

IXELLES, le 5 juillet 1921.

Monsieur

Je vous prie de bien vouloir activer le paiement
des achats faits par les musées à la
vente de tableaux de Monsieur L'Époux
Je voudrais régler mes comptes avec
ce dernier et ce retard de la
part des musées me met dans l'
impossibilité de terminer.

Après, Monsieur, l'ex-
pression de mes sentiments les plus
distingués.

Veuillez agréer,
Monsieur,

Monsieur Fierens-Gevaert
conservateur en chef des musées royaux
place du musée

Le Cocq

Bruxelles, le 8 juillet 1921.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'ensuite de démarches faites à l'Administration des Beaux-Arts les 2 tableaux de Stobbaerts nous ont été remis. Nous avons appris d'autre part que votre chèque avait été transmis à Monsieur Giroux. La Commission sera saisie lors de sa prochaine séance, de votre acte généreux et elle ne manquera certes pas de vous adresser ses chaleureux remerciements.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Conservateur en chef,
Le Secrétaire,



A Monsieur Georges MORREN,
28 rue du Monastère,
BRUXELLES.

~~5 1921~~
8 juillet 1921

Monsieur le Notaire

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 5 juillet. Les documents ont été transmis d'urgence au Département en vue de la liquidation des sommes dues à M. Lequime. Vous recevrez incessamment le mandat de paiement.

Veuillez agréer, Monsieur le Notaire, l'assurance de mes sentiments les plus distingués

conservateur en chef.

A Monsieur le Notaire Le Cocq
16 rue d'Arlon, Bruxelles.

3 Place Royale Bruxelles
le 13 juillet 1921

Cher Monsieur,

Quelques mots aimables reçus de vous il y a ~~2~~ 2 semaines me laissant espérer le règlement de la dette que le menuisier a contractée vis à vis des oncles. Jusqu'à présent mon notaire n'a rien reçu! Il m'en avait dans une lettre reçu ce matin. Je vous avoue que je trouve le retard un peu excessif!... Voici 3 mois que mon oncle a ~~été~~ eu lieu, les conditions étaient "au comptant" et l'on ne m'a pas encore payé! Connaissant vos sentiments de délicatesse, je suis convaincu que vous avez fait ce qui était possible pour hâter les événements. Je viens vous demander d'insister encore pour que j'obtienne sans plus de retard, ce à quoi j'ai droit.

Vous remerciant d'avance de votre amabilité je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

George Requena

Le 28 juillet 1920

Che Monsieur Demeter,

Merci de vos deux
lettres et de toutes les peines
que vous voulez bien prendre!
Il est vrai que le Notaire Lecocq
a rien pour l'Etat f 13.000.
Mais pour la centaine de
mille francs du musée
rien pas un centime!!
Ce retard incroyable... on
continue vivement et on
me dans une situation difficile
Car je comptais absolument sur

Cet argent.

Inutile de vous dire que
tout le monde a payé depuis
longtemps. Il n'y a plus
que l'argent du musée qui
reste en souffrance.

En tous cas merci de ce
que vous faites pour moi.

Je vous salue cordialement
à tout

Georges Lecomte

29 juillet 1921

Mon cher Bolle

Tu me dis que l'affaire Lequime est réglée et que le notaire ayant fait un rappel, vous lui avez adressé son mandat directement. Or M. Lequime me fait savoir aujourd'hui qu'en effet le notaire a reçu de l'État une somme de 13.000 frs (achat du Frédéric, par les Beaux-Arts) mais par les 94.490 f que nous (Musée) lui devons.

Peux tu vérifier.

Pardon et merci.

Il y a eu effet contradiction entre ces 2 choses.

Pardonne moi plus tard de t'envoyer
donné ce faux renseignement ?

Les 4490 fr. ont été liquidés le 28-5-21
cela rendra d'ici quelques jours.

Si tu vérifies la chose concernant
Traber et consort et si tu n'as
rien en circulation.

Bien à toi
Bolle

mercredi soir.

Mon cher ^bolle

Où en est la liquidation de la Vente Lequime
(notaire Lecocq). Peux tu me renseigner.

Bien dévoué

Berninck W. Lecocq a demandé
directement, une lettre de rappel ayant
été adressée par lui au Ministère. Nous avons
du lui envoyer son mandat directement Bolle

Bruxelles 20 août 1921

*écrit - m. Beckers
le 22-8-21*

Cher Monsieur Lequime

J'ai encore fait une démarche à la direction des Beaux-Arts pour faire activer la liquidation de votre mandat. Je suis personnellement fort contrarié de ce contretemps quoique je ne sois pas en défaut.

Croyez, cher Monsieur Lequime, à mes sentiments les plus dévoués.

IXELLES, le 17 août 1921 .

IXELLES, 16
IXELLES

TÉLÉPHONE :
LINTHOUT 289
CHÈQUES POSTAUX 38.513

Monsieur,

Monsieur Legime me marque à nouveau sa surprise de ce que les achats faits par la commission des musées à la vente du 22 avril dernier, il y aura bientôt quatre mois, s'élevant en principal et accessoires à 44.490 frs ne sont pas encore soldés.

Sur termes des conditions de la vente cette somme aurait dû être payée comptant au moment même de l'adjudication.

Monsieur Legime vous prie de vouloir bien dans les bureaux compétents exiger ce paiement et ne pas lâcher l'affaire avant que les fonds soient versés en mes mains.

Je pourrais vous me renseigner le nom du représentant de l'état chargé de créer l'ordonnance de paiement et me dire où est son bureau. Agréés, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués. Ed. Cochez
Monsieur Fierdus Gevaert

25 août 1921.

Monsieur et Madame Morren,

La Commission directrice du Musée, qui vient de se réunir, a appris avec la plus vive satisfaction que vous avez bien voulu offrir en don à nos galeries, l'étude de Stobbaerts, La Vieille Cuisine, et que vous aviez, en outre, consenti à céder à l'Etat une seconde étude du même artiste, intitulée Tonneau et Pont.

Notre Collège vous en exprime sa plus profonde reconnaissance.

Veillez agréer, Monsieur et Madame Morren, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur et Madame Morren,
28 rue du Monastère,
BRUXELLES.

Bruxelles le 28 Août 1921

Sequin

Cher Monsieur Demeter,

Le notaire Lecocq
m'annonce la réception du
Mandat. Je suis convaincu
que sans votre active
intervention j'aurais attendu
sans l'ordre pendant longtemps.
Aussi je tiens à vous exprimer
tout mon appréciation
pour la gentillesse que vous
avez mise à défendre mes
légitimes intérêts. Merci mille
fois et cordialement à vous
Georges Sequin

25 septembre 1928.

5413

Monsieur,

Je vous remercie vivement de votre aimable lettre du 21 courant, par laquelle vous nous transmettez un extrait succinct de l'acte de naissance d'Alfred Stevens.

Croyez bien, je vous prie, à mes sentiments les meilleurs et dévoués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur D. Mirguet

Chef de Division de l'Etat Civil et de l'Indigénat

Hôtel de Ville de

Bruxelles.



VILLE DE BRUXELLES
STAD BRUSSEL

Droits à percevoir pour la délivrance d'expéditions ou d'extraits d'actes de l'état civil sur timbre, non compris les frais de légalisation :

Naissance	fr. 2 53
Décès	2 53
Mariage	2 85
(Divorce	2 85
(Enregistrement	70 00
Adoption	2 85
Reconnaissance	2 53
Carnet de mariage	6 75
(Naturalité	2 75
(Enregistrement	5 00
Légalisation : au tribunal	0 50
Au consulat (variable)	

Te heffen rechten voor de afgifte van afschriften of uittrekfels op zegel uit akten van den burgerlijken stand, niet inbegrepen de kosten van echtverklaring :

Geboorte	fr. 2 53
Overlijden	2 53
Huwelijk	2 85
(Echtscheiding	2 85
(Registratie	70 00
Kinderaanneming	2 85
Erkenning	2 53
Trouwboekje	6 75
(Natuurstaat	2 75
(Registratie	5 00
Legalisatie : door de rechtbank	0 50
Door den consul (onbestendig)	

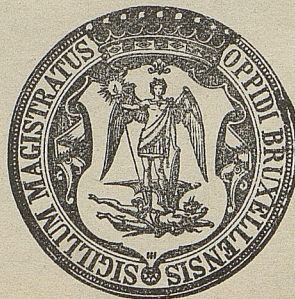
Bureaux A, B, C et D, n° 1. — 1921.

N° 3208 — Bruxelles. — E. Guyot, rue Pacheco, 4.

N° 1423 L'an mil huit cent vingt trois
Het jaar

le onze mai, est né: Alfred Emile
den Leopold Joseph Victor Ghislain
Stevens, fils de Jean François
Leopold Stevens, rentier et de
Catherine Victoire Dufoy, conjoints
demeurant 1^{re} section. N° 6127.

Délivré sans frais le 21 septembre 1928 pour servir dans un
Afgelverd zonder kosten den om in bestuurlijke
but administratif.
zaken te dienen.



VILLE
DE
BRUXELLES



BRUXELLES, LE 25 septembre 1928.-

DIRECTION DE L'ÉTAT-CIVIL
DIVISION A

N^o 54 A.

Monsieur le Conservateur en chef,

*Rappeler dans la réponse le service
et le numéro de la présente*

En réponse à votre lettre du 18 septembre courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le peintre Alfred Stevens est né en 1823.

Veillez agréer, Monsieur le Conservateur en chef, l'assurance de ma considération distinguée.-

L'Officier de l'Etat-civil,

Lucynez

Monsieur L. Van Puyvelde, Conservateur en chef des Musées Royaux des Beaux-Arts,

rue du Musée, 9.-

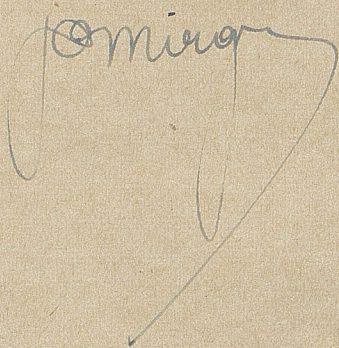
Bruxelles le 21-IX-28

Monsieur le Conservateur en chef,

En marge de la lettre officielle que vous m'avez, relative à l'acte de naissance du peintre Alfred Stevens, je m'empresse de vous faire parvenir un extrait succinct de l'acte de naissance de celui qui a peint le "Sphinx" féminin.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en chef, l'expression de mes sentiments très distingués.

D. Mirguet,
Chef de division
de l'Etat civil et de
l'Indigénat.



18 septembre 28

Monsieur le Directeur,

Je viens faire appel à votre obligeance. Les ouvrages d'art où le nom du peintre Alfred STEVENS est cité, donnent généralement comme date de naissance de cet artiste le 11 mai 1828 (à Bruxelles). Dans d'autres documents, on trouve parfois mentionné l'année 1823 . Voudriez-vous faire faire quelques recherches dans vos archives afin de pouvoir nous fixer exactement sur ce point. Je vous en remercie d'avance et vous serais particulièrement reconnaissant si votre réponse pouvait me parvenir à bref délai.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur le Directeur des Bureaux de l'Etat Civil

Bruxelles.

5413

A. STEVENS

Le Musicien malade

dépot au Ministère de l'Agriculture le 24-I-33 (Cabinet du
Premier Ministre)